

Le modèle Atomium core and more

Placez votre argent en toute décontraction.

Connaissez-vous le modèle « Core and more Atomium » ?

Le marché offre un grand nombre d'opportunités d'investissement attrayantes. Chaque classe d'actifs présente des avantages, mais aussi des risques. Il est donc essentiel de faire les bons choix.

Et si vous pouviez construire un portefeuille qui s'adapte de façon active à chaque condition de marché et qui correspond même au style d'investissement individuel de chacun de vos clients ? Découvrez nos solutions qui vous aideront à construire le cœur de portefeuille de vos clients.

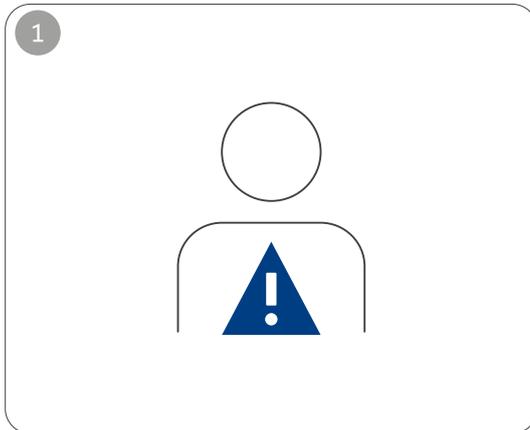
Document réservé aux distributeurs de fonds et aux investisseurs professionnels. Le présent document revêt un caractère commercial. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au documents d'informations clés avant de prendre une quelconque décision d'investissement.

Ce document n'est pas destiné à être distribué à un public de particuliers.

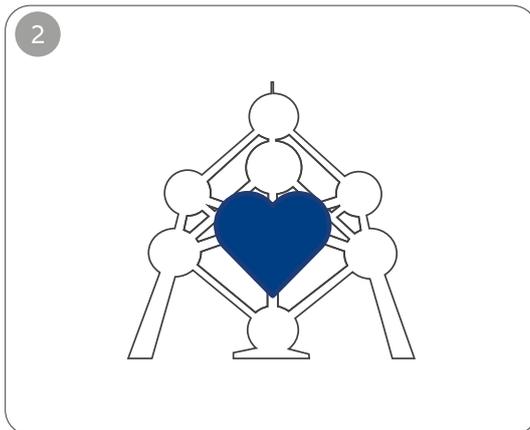


« Core and more », construisez votre Atomium

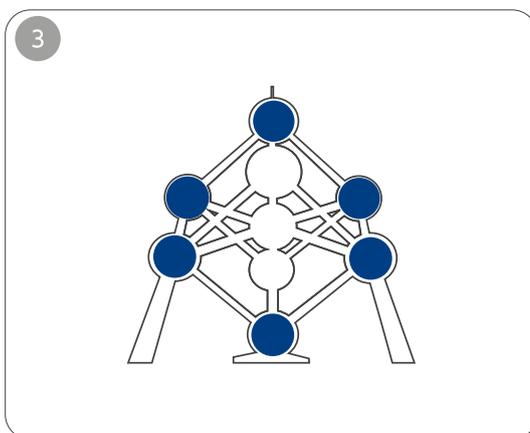
Un mode d'emploi simple en 3 étapes :



Étape 1 : Définissez le niveau de risque de votre client, afin qu'il corresponde à son appétence pour les risques et les opportunités.



Étape 2 : Choisissez l'investissement de base (le cœur de portefeuille) en adéquation avec le style d'investissement de votre client et qui maintient son profil de risque, malgré les changements de contexte.



Étape 3 : Elargissez le spectre d'investissement en ajoutant des fonds satellites.

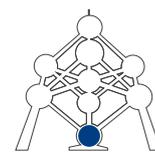
Les fonds multi-actifs au cœur du portefeuille

Les clients ont le choix entre 4 familles de fonds multi-actifs “de base”. Chacune d’entre elles offre 3 profils de risque différents : – défensif, équilibré ou dynamique – afin de répondre à leurs attentes en termes de rendement et de risque. Le client ne choisit qu’une seule fois et le portefeuille est rééquilibré pour rester en phase avec ses objectifs et besoins à long terme.



Allianz GI ActiveInvest : la base de l’Atomium

Vous cherchez un portefeuille de fonds, géré activement, mais ne souhaitez pas revoir vos choix en permanence ? ActiveInvest est la **solution de banque privée** exclusive pour les clients d’Allianz, disponible même à partir d’un faible montant d’investissement. Désormais encore plus durable elle permet également d’accéder à un vaste univers de stratégies d’investissement et aux meilleurs gestionnaires d’AllianzGI.



8 Article SFDR¹

Ces fonds sont uniquement disponibles en Belgique dans le cadre du produit d’assurance ActiveInvest vendu par Allianz Belgium.

AVANTAGES

Pour vous

- Simplicité : un seul investissement, pas d’ajustement.

Pour vos clients

- Banque privée pour tous.
- Ticket d’entrée réduit.

Opportunités

- Potentiel de performance accru au travers de l’ajout d’actions, d’actifs des marchés émergents et d’obligations à haut rendement.
- Paiement d’intérêts sur les placements obligataires et monétaires, possibilité de plus-value en cas de baisse des taux.
- Priorité aux investissements durables.
- Exploitation d’une expertise particulière par le biais d’investissements dans des fonds cibles, potentiel de rendement supplémentaire grâce à une gestion active.
- Gains de change potentiels avec les catégories d’actions non couvertes contre la devise de l’investisseur.

Risques

- Volatilité supérieure à la moyenne, risques de liquidité et de perte liés à des investissements à fort potentiel. Le prix des parts du fonds peut être soumis à une volatilité accrue.
- Les taux d’intérêt sur les marchés obligataires et monétaires varient, des baisses de prix sont possibles.
- L’approche du développement durable réduit l’univers d’investissement.
- La performance des fonds cibles peut être plus faible que prévu, le succès de la gestion active n’est pas garanti.
- Pertes de change possibles avec les catégories d’actions non couvertes contre la devise de l’investisseur.

1. Le fonds Allianz GI ActiveInvest a été classé en tant qu’article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l’UE relatif à la divulgation d’informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu’ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l’investisseur (regulatory.allianzgi.com).





AVANTAGES

Pour vous

- De la cohérence.
- Un socle systémique.

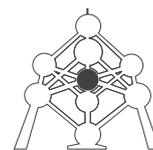
Pour vos clients

- Un pilier structurel pour les investisseurs européens.

AE Allianz Strategy : Atomium Aluminium, le coeur

Vous recherchez un fonds multi-actifs avec une approche systématique, fondée sur des règles et/ou une discipline. Cependant, vous souhaitez disposer d'une gestion des risques qui **maintient le risque du portefeuille constant** pour chaque profil d'investissement ?

Les fonds Strategy : **l'essence du multi-actifs**. Un processus d'investissement éprouvé depuis longtemps pour les investisseurs, qui combine des actions globales, des obligations en euros et des liquidités. Une solution robuste pour les investisseurs qui privilégient une approche systématique.



6 Article SFDR²

Opportunités

- Paiement d'intérêts régulier sur les obligations, possibilité de plus-values en cas de baisse des taux.
- Haut potentiel de rendement des actions à long terme.
- Large diversification au travers de nombreux titres individuels.

Risques

- Fluctuation des taux d'intérêt, moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux d'intérêt.
- Forte volatilité des actions, risque de pertes.
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels.



AVANTAGES

Pour vous

- Flexibilité.
- Processus éprouvé.
- Compétences mondiales.

Pour vos clients

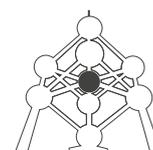
- Solution d'investissement globale « tout temps ».

Allianz GI Multi Asset (Fonds ISR DMAS) : Atomium Platinum, un cœur robuste

Vous recherchez un fonds multi-actifs avec une diversification plus large, une exposition à de nombreuses catégories d'actifs traditionnels et alternatifs, mais vous souhaitez bénéficier d'une **approche d'investissement robuste et éprouvée**, qui combine des composantes quantitatives et fondamentales de l'investissement et de la gestion des risques ?

Allianz GI Multi Asset : notre famille multi-actifs la plus **sophistiquée**, tient également compte des critères de l'investissement durable et responsable.

Les investissements se concentrent sur un mélange d'obligations mondiales de qualité (couvertes en euros) et d'actions mondiales offrant de nombreuses opportunités, sélectionnées sur la base de critères de durabilité ISR. Des opportunités supplémentaires sont générées par l'ajout d'autres classes d'actifs ("investissements satellites") telles que les obligations indexées sur l'inflation, les REIT, le private equity, les marchés émergents, les obligations à haut rendement, les matières premières ou les investissements alternatifs. Ils peuvent être ajoutées aux portefeuilles en fonction des critères de rendement et de risque.



8 Article SFDR³

Opportunités

- Stabilité comparablement élevée de la valeur des obligations ayant une qualité de crédit élevée.
- Accent mis sur les entreprises et établissements qui adoptent une approche de durabilité.
- Potentiel de performance accru au travers de l'ajout d'actions, d'actifs des marchés émergents et d'obligations à haut rendement.
- Gestion du risque et de la stabilité à l'aide de largeurs de bande de volatilité et de la méthode de la valeur en risque.
- Gains de change possibles face à la devise de l'investisseur.

Risques

- Potentiel de rendement limité des obligations ayant une qualité de crédit élevée.
- L'approche de durabilité restreint l'univers d'émetteurs éligibles.
- Risque accru de fluctuation des prix au travers de l'ajout d'actions, d'actifs des marchés émergents et d'obligations à haut rendement.
- La gestion du risque et de la volatilité n'exclut pas les pertes potentielles.
- Pertes de change possibles face à la devise de l'investisseur.



AVANTAGES

Pour vous

- Une approche globale unifiée de l'investissement en actions et en titres à revenu fixe conforme aux ODD (Objectifs de Développement Durables mis en place par les Nations Unies).

Pour vos clients

- Bien faire avec un impact positif
- Recherche de rendement financier, sociétal et environnemental.

Allianz GI Better World: le coeur "vert"

Vous recherchez un fonds multi-actifs fortement axé sur l'**investissement durable** ?

Les fonds Better World : la famille multi-actifs qui aligne ses investissements sur les ODD de l'ONU dans le but d'obtenir un triple résultat positif : financier, social et environnemental.

Le Fonds investit à l'échelle mondiale dans des actions et des obligations, et donc dans des entreprises dont les activités contribuent à la réalisation des ODD afin de soutenir une économie plus durable et de bénéficier d'une création de valeur à long terme. La contribution d'un investissement est mesurable et déterminée de manière transparente à l'aide d'indicateurs de performance clés mesurables. Nous visons à sélectionner des titres d'entreprises de qualité avec des bilans solides dans les domaines clés où nous voyons les opportunités de croissance les plus prometteuses, alignées sur les ODD de l'ONU par le biais de notre approche thématique.

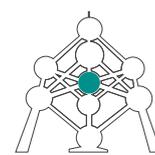
Ces fonds sont uniquement disponibles en Belgique dans le cadre d'un produit d'assurance vendu par Allianz Belgium.

Opportunités

- Potentiel de rendement élevé des actions à long terme.
- Revenus d'intérêts réguliers sur les obligations, possibilité de plus-values en cas de baisse des taux d'intérêt.
- Perspectives d'impacts positifs ciblés sur l'environnement et la société grâce à une stratégie alignée sur les ODD.
- Forte diversification au travers de nombreux titres.
- Rendements supplémentaires potentiels de l'analyse d'un seul titre et de la gestion active.
- Gains de change potentiels avec les catégories d'actions non couvertes contre la devise de l'investisseur.

Risques

- Volatilité élevée des actions, risque de pertes.
- Fluctuation des taux d'intérêt, baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux.
- Les impacts positifs sur l'environnement et la société grâce à une stratégie alignée sur les ODD ne sont pas garantis.
- Participation limitée au potentiel de rendement de titres uniques.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.
- Pertes de change possibles concernant les catégories d'actions non couvertes dans la devise de l'investisseur.



9 Article SFDR⁴

2. Le fonds AE Allianz Strategy a été classé en tant qu'article 6 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).

3. Le fonds Allianz Gi Multi Asset a été classé en tant qu'article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).

4. Le fonds Allianz GI Better World a été classé en tant qu'article 9 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).



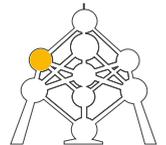
Des fonds satellites

Reliez le cœur de votre portefeuille avec nos fonds satellites opportunistes, afin d'offrir aux investisseurs tout un éventail de profils de rendement distincts grâce à diverses classes d'actifs.



Allianz GI Thematica: satellite

S'engager sur les thèmes clés du futur en utilisant la gestion active des thèmes et la sélection de titres d'AllianzGI.



8 Article SFDR⁵

AVANTAGES

Pour vous

- Accès direct et simple à une solution d'investissement en actions diversifiées et axées sur les mégatendances mondiales.

Pour vos clients

- Le monde à portée de main : accès aux tendances qui façonneront notre avenir.

Opportunités

- Haut potentiel de performance des actions à long terme.
- Potentiel de performance particulier des investissements dans des idées thématiques et sectorielles.
- Gains de change possibles face à la devise des investisseurs.
- Forte diversification avec de nombreux titres individuels.
- Les aspects liés à la durabilité sont pris en compte par les gérants du fonds. Pour plus d'informations sur l'approche axée sur la durabilité, veuillez vous reporter au prospectus de vente.
- Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse de chaque valeur et à une gestion active.

Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible des investissements dans des idées thématiques et sectorielles.
- Pertes de change possibles face à la devise des investisseurs.
- Une approche durable réduit l'univers d'investissement.
- Participation limitée au potentiel de chaque titre.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse de chaque valeur et de gestion active.

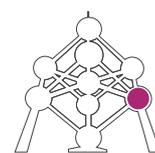
5. Le fonds Allianz Thematica a été classé en tant qu'article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).





Allianz GI Global Artificial Intelligence : satellite

Investissements mondiaux et intersectoriels dans des sociétés qui développent de l'intelligence artificielle ou bénéficient de cette technologie, non alignés sur les indices technologiques typiques.



8 Article SFDR⁶

AVANTAGES

Pour vous

- Une solution unique pour saisir l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation en matière d'IA.

Pour vos clients

- Exploiter le potentiel de la révolution de l'IA dans leur portefeuille d'actions.

Opportunités

- Haut potentiel de rendement des actions à long terme.
- Investissements ciblés dans le domaine de l'intelligence artificielle.
- Gains de change possibles.
- Large diversification au travers de nombreux titres individuels.
- Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active.

Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible du thème d'investissement.
- Pertes de change possibles.
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

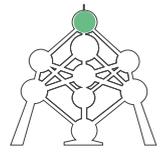
6. Le fonds Allianz GI Global Artificial Intelligence a été classé en tant qu'article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).





Allianz GI Global Sustainability : satellite

Défenseur de la transition durable : investissements dans les innovateurs en matière de technologie et de modèles d'entreprise pour le respect de l'environnement.



8 Article SFDR⁷

AVANTAGES

Pour vous

- Accéder aux leaders ESG grâce à une méthodologie d'investissement éprouvée.

Pour vos clients

- Une solution d'actions best-in-class avec plus de 20 ans d'expérience.

Opportunités

- Haut potentiel de rendement des actions à long terme.
- Investissements ciblés dans des entreprises aux pratiques commerciales durables.
- Gains de change possibles.
- Large diversification au travers de nombreux titres individuels.
- Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active.

Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible du thème d'investissement.
- Pertes de change possibles.
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

7. Le fonds Allianz GI Global Sustainability a été classé en tant qu'article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur (regulatory.allianzgi.com).



Quelques exemples de profils types

1

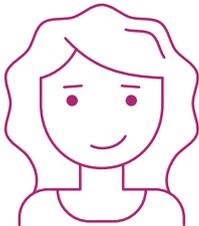


David :

Il recherche des opportunités élevées. Il souhaite investir dans un portefeuille de fonds, mais préfère que des experts gèrent l'approche principale et la sélection des fonds.

Notre solution : ActiveInvest Dynamic

2



Isabelle :

A tolérance au risque moyenne. Elle souhaite que l'investissement principal soit géré en fonction de la volatilité, mais aimerait avoir un peu plus de poids dans la croissance européenne.

Notre solution : Allianz Strategy Balanced (le coeur) + Allianz Europe Equity Growth (satellite)

3

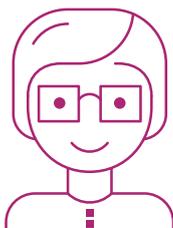


John :

Il a une tolérance au risque faible. Il souhaite que l'investissement principal soit largement diversifié sur le plan quantitatif et fondamental, mais aimerait privilégier les investissements thématiques.

Notre solution : Multi Asset DMAS Defensive (le coeur) + Allianz Thematica (satellite)

4



Kathleen :

Elle recherche des opportunités importantes et souhaite que son investissement principal soit fortement orienté vers les investissements à impact, mais préfère les actions globales durables.

Notre solution : Allianz Better World Dynamic (le coeur) + Allianz Global Sustainability (satellite)

Pourquoi Allianz Global Investors



135MD d'EUR

Nous gérons 135 milliards d'EUR de solutions multi-actifs pour des clients institutionnels et de détail.



81 professionnels de l'investissement

Notre équipe est composée de 81 professionnels de l'investissement ayant en moyenne 20 ans d'expérience dans le secteur¹.



Plus de 70 fonds durables

Nous proposons des stratégies multi-actifs conformes aux articles 8 et 9 SFDR, y compris plus de 70 fonds d'investissements et de nombreuses solutions gérées dans des comptes distincts.



Plus de
130 ans

Soutenu par une longue tradition

Notre société mère a une longue tradition de gestion des risques pour nos clients.



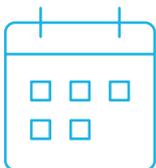
18 Doctorats

Nous disposons d'un solide capital intellectuel et d'une recherche permanente sur nos stratégies et méthodologies d'investissement.



8 sites

Nous sommes proches de nos clients, avec des membres de l'équipe basés sur 8 de nos sites à travers l'Europe et l'Asie-Pacifique.



Plus de 70 ans

Gestion réussie de portefeuilles multi-actifs depuis 1950 (Fondra, le premier fonds équilibré d'AllianzGI) et du risque depuis 1997.

[Opportunity23.be](https://www.opportunity23.be)

Allianz Global Investors

Boulevard du Roi Albert II 32
1000 Brussels
Belgium

allianzgi.com

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. La valeur des actions peut être soumise à une volatilité accrue ou fortement accrue. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter l'éditeur par email ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous, l'agent d'information belge RBC Investor Services Belgium SA, 20th Floor – Zenith Building – Boulevard du Roi Albert II 37 – 1030 B-Bruxelles ou <https://be.allianzgi.com>. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.